

224C1232  
FR0000071946-FS0524

18 juillet 2024

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ALTEN**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juillet 2024, la société The Capital Group Companies, Inc.<sup>1</sup> (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 juillet 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société ALTEN et détenir 1 940 839 actions ALTEN représentant autant de droits de vote, soit 5,51% du capital et 4,77% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ALTEN sur le marché.

<sup>1</sup> Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 35 209 501 actions représentant 40 676 613 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.